

LES MUTUALISATIONS - CINÉMOMÈTRE ET SONOMÈTRE

À la demande de 5 communes, le Sivom du Canton d'Agde a fait l'acquisition d'un cinémomètre et d'un sonomètre en 2010. Au fil des ans, deux autres municipalités ont demandé à rejoindre cette mutualisation, elle regroupe actuellement 7 villes :

- Bessan, Caux, Florensac, Montagnac, Nézignan l'Évêque et Vias
- Pézenas (uniquement pour le sonomètre)

Ce matériel est mis à la disposition des polices municipales, en fonction d'un planning édité chaque année. Il tient compte de la période d'étalonnage, du nombre de jours ouvrables (après déduction des jours fériés) et il est élaboré au prorata des participations demandées aux communes adhérentes.

Chaque année en janvier, le cinémomètre est envoyé pour vérification, à la Société Mercura, afin que cet appareil soit maintenu en conformité. Cette démarche est effectuée dans le cadre d'un contrat de maintenance qui a été renouvelé pour 3 ans en 2015.

En 2016, le coût de cette opération s'est élevé à 556,80 € T.T.C., il a été réparti de la manière suivante :

<i>Communes</i>	<i>Population INSEE</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Participation 2016</i>
BESSAN	4 767	20,08596	111,84
FLORENSAC	5 081	21,40901	119,21
MONTAGNAC	3 951	16,64771	92,70
NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE	1 781	7,50432	41,78
CAUX	2 584	10,88779	60,62
VIAS	5 569	23,46522	130,65
Totaux	23 733	100,00000	556,80 €

